CN CHALON

FICHE INSCRIPTION
ADULTES COMPETITION ET SAUVETAGE AQUAPHOBIE
2023/2024

CERCLE NAUTIQUE CHALON SUR SAONE
www.cnchalon.fr
Rue d'Amsterdam – 71100 Chalon sur Saône
☏ 03.85.41.58.95
secretariat.cnchalon@orange.fr
cercle-nautique-chalonnais@orange.fr

RESERVE AU CNC
N° D'IUF

Carte délivrée ❑

Nom de l'adhérent : ..... Prénom : .....

Sexe : F / M Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Email : ..... (en lettres majuscules)

CERTIFICAT MEDICAL

☐ Vous n'étiez pas inscrit au club la saison 2022/2023

↓

Vous fournissez un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport, de la natation en compétition ou de l'aquagym datant de moins de un an

Lors de vos futures ré inscriptions aux activités du club, vous devrez attester d'être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport ou de la natation ou de l'aquagym (selon l'activité pratiquée) datant de moins de trois ans.
Pensez à le renouveler régulièrement à l'occasion de vos consultations chez un médecin.

☐ Vous étiez inscrit au club la saison 2022/2023

↓

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

☐ Avoir fourni au CN Chalon, ou à un club affilié à la FFN, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline envisagées, en loisir ou en compétition, il y a moins de trois ans

☐ Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat

☐ Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » dont le contenu est précisé à l'annexe II-22 (Art. 231-1) du Code du Sport.

Important : Les trois cases doivent être cochées.
Si vous n'êtes pas en mesure de valider l'une ou plusieurs de ces trois propositions, un nouveau certificat médical datant de moins d'un an doit être fourni.

Le « QS-SPORT » est un questionnaire d'auto évaluation de votre état de santé. Vous devez le compléter afin de vérifier que vous pouvez cocher les cases ci-dessus. Ce questionnaire est disponible sur notre site www.cnchalon.fr, rubrique « inscriptions ». Il est également disponible sur Internet sous la référence CERFA n°15699*01. Il ne vous est pas demandé à l'inscription

LA LICENCE

En adhérant au Cercle Nautique Chalonnais, vous souscrivez une licence type « loisir » auprès de la Fédération Française de Natation.

L'ASSURANCE

La licence intègre de façon automatique :
- Une assurance responsabilité civile
- Une assurance dommages corporels, « garantie de base », à laquelle vous pouvez renoncer à votre demande expresse.

Ces garanties sont l'objet d'un contrat entre l'assureur ALLIANZ et la Fédération Française de Natation.
Concernant la garantie dommages corporels, si vous souhaitez souscrire un contrat vous apportant des garanties complémentaires, et une meilleure prise en charge, la Fédération Française de Natation sera à même de vous faire des propositions d'options complémentaires.
Les conditions de ces garanties sont consultables sur www.ffnatation.fr/diriger-club.
Information réalisée dans le cadre des obligations des associations en matière d'information et de conseils aux adhérents.

DROIT D'IMAGE

Je soussigné, (suivant l'identité de l'adhérent, ou son représentant légal déclaré au recto du présent formulaire) ne m'oppose pas formellement à ce que le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS utilise sans droits les images sur lesquelles, moi ou mon enfant apparaîtrait, aux fins de promouvoir les activités, ou la notoriété de l'association dans les publications papier ou informatiques qu'il est appelé à émettre.

CONDITIONS DU DEROULEMENT DE LA SAISON

Le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est signataire d'une Convention d'utilisation de l'Espace Nautique avec la Communauté d'Agglomération Grand Chalon. Ses membres sont tenus de respecter le règlement affiché de l'Espace Nautique.
Les activités des membres s'exercent dans le cadre des périodes et créneaux horaires définis à la Convention. Ces horaires correspondent aux horaires d'activités définis par le Cercle Nautique Chalonnais.
La période d'ouverture des activités des groupes loisirs et apprentissage du CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est approximativement du 15 septembre au 31 mai, date d'ouverture de l'Espace Nautique aux horaires d'été.
Aux périodes de vacances scolaires, les horaires de cours sont modifiés pour s'adapter à cette période traditionnellement de moindre demande.
Les cours sont annulés pour les raisons suivantes :
- Jours fériés tels que fixés par le CN Chalon
- Fermetures de l'Espace Nautique
- Organisation de compétitions

BASSINS ET ESPACE BIEN ÊTRE

Les installations de l'Espace Nautique du Grand Chalon ne sont pas accessibles aux adhérents avant ou après l'activité pour laquelle ils ont accédé aux bassins.

DESISTEMENT

L'adhésion est conclue pour la saison 2023/2024 et ne fait l'objet d'aucun remboursement.

Chalon sur Saône, le ..... / ..... / .....

SIGNATURE

La signature vaut acceptation du règlement intérieur du club consultable sur www.cnchalon.fr

Aquaphobie, Adultes Compétitons, Sauvetage

CRENEAUX ADULTES COMPETIONS NAGEURS

Cocher le ou les créneaux choisis

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	N° 1 ❑12h30/13h30 Perfectionnement, entraînement	N° 3 ❑12h30/13h30 Perfectionnement, entraînement		N° 6 ❑12h30/13h30 Perfectionnement, entraînement	N° 8 ❑12h30/13h30 Perfectionnement, entraînement	N°10 ❑07h45/09h15 Perfectionnement, entraînement
	N° 2 ❑19h15/20h15 Entraînement	N° 4 ❑20h00/21h00 Débutants, perfectionnement, entraînement	N°5 ❑19h15/20h15 Perfectionnement, entraînement	N° 7 ❑20h00/21h00 Débutants, perfectionnement, entraînement	N°9 ❑19h30/20h30 Perfectionnement, entraînement	

Important :

Si des conditions particulières d'accès nous étaient imposées par l'Espace Nautique ayant pour conséquence de restreindre le nombre des adhérents accédant aux activités, ou si les créneaux s'avéraient complets, c'est l'ordre de remise des inscriptions complètes qui sera retenu comme critère de priorité.

CRENEAUX GROUPE AQUAPHOBIE

Années d'âge	Objectif	Groupe	Choix	Jours	Horaires
Aquaphobie	Aquaphobie	Aquaphobie	❑	Jeudi	12h30/13h30

CRENEAUX GROUPE SAUVETAGE

Années d'âge	Objectif	Groupe	Choix	Jours	Horaires
Dès 2006	Préparation BNSSA	Sauvetage	❑	Mercredi et Jeudi	16h15/17h30 20h00/21h00

TARIFS

		Préparation BNSSA ou Aquaphobie	5 Séances maximum/semaine
1er	DE LA FAMILLE	221 €	276 €
2ème*		200 €	252 €
3ème*		188 €	225 €
Act. Supplémentaire**		84 €	84 €

* Même foyer fiscal – Les dégressivités ne s'appliquent pas aux tarifs réduits

** Une réduction de 20€ pour tout adhérent qui parrainerait un nouvel adhérent adulte n'ayant jamais été licencié au cercle nautique chalonnais

RESERVE AU CLUB

INSCRIPTION 2023/2024

Saison 2023/ 2024	Payé 1	Payé 2	Payé 3	Payé 4	Payé 5	Dû
Chèques						
Carte bancaire						
Espèces						
Coupons Sport						
Chèques Vacances						
Comité Entreprise						
ARS ou autres						

Il est **impératif** de retourner **le dossier complet le plus rapidement possible**, sinon le sociétaire ne sera pas licencié et **ne pourra participer pas aux séances. De plus, l'accès à l'Espace Nautique lui sera refusé.**

Attention : Le port du bonnet de bain est obligatoire pendant les séances

BADGER AUX PORTILLONS D'ENTREE A CHAQUE SEANCE EST OBLIGATOIRE !

Les indications qui seront portées sur ce document feront éventuellement l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la Loi n° 78.17 du 06 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés", toute personne peut exercer le droit d'accès et de rectification prévu par celle-ci.

Aquaphobie, Adultes Compétitons, Sauvetage